

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le gouvernement prend peur et vend deux fois la mèche

- 60 ans, pas un an de plus, pas un euro de moins ! -

Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2010

Démocratie & Socialisme

Les appels à la grève reconductible lancés dans plusieurs secteurs clés de l'économie font visiblement peur à Sarkozy. Car c'est bien sous la pression de la mobilisation sociale qu'il a été amené à faire une « concession en faveur des mères de familles ».

Cette concession est, certes, marginale et ne remet pas en cause l'énorme injustice du projet gouvernemental. Cependant, au-delà de la possibilité de prendre leur retraite à taux plein à 65 ans pour les mères ayant élevé 3 enfants ou ayant la charge d'enfants « lourdement handicapés », le gouvernement vend deux fois la mèche.

Il vend d'abord la mèche en reconnaissant que sa contre-réforme dont la « justice » était jusqu'alors tellement vantée peut aussi comporter quelques iniquités. Éric Woerth affirme, en effet, à propos de la proposition gouvernementale : « C'est une mesure forte, qui répond à une iniquité réelle et constatée ». Pourtant, cette « iniquité réelle et constatée » n'est que suspendue pendant 5 ans. Dans 5 ans, la mesure sera toujours aussi « inique » mais les mères de famille ayant élevé plus de trois enfants ou ayant à charge des enfants « lourdement handicapés » ne pourront bénéficier d'une retraite à taux plein qu'à l'âge de 67 ans.

Il vend, ensuite, la mèche concernant le financement des retraites. En finançant cette concession par une « majoration du prélèvement social sur le capital », le gouvernement reconnaît qu'il y avait bien une autre réforme possible, mettant à contribution le capital plutôt que les salariés et les retraités. Pourtant, là encore, cette « majoration du prélèvement social sur le capital » ne durera que 5 ans.

Les mesures prises contre les salariés et les retraités constituent l'essentiel (85 %) de la contre-réforme de Sarkozy. Les « concessions » qui leur sont faites ne sont que temporaires. Le financement demandé au capital n'est que marginal (15 %) et le plus souvent temporaire.

Cette réforme est inique. Il est bon que, sous la pression du mouvement social, le gouvernement ait commencé à le reconnaître.

Jean-Jacques Chavigné